



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU GÂTINAIS
FRANCAIS**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre septembre à dix-sept heures trente s'est réuni, sur la Commune de Milly-la-Forêt, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français dûment convoqué le 17 septembre 2025, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BOUSSAINGAULT.

Nombre de membres

EN EXERCICE 24

PRESENTS : 9

VOTANTS : 16

COLLEGE DE LA REGION

Étaient présents ou représentés : Madame Valérie LACROUTE (pouvoir) et Messieurs Gérard HÉBERT (pouvoir), Jacques HULEUX (pouvoir) ;

Étaient absents : Madame Marianne DURANTON et Messieurs Sébastien DROMIGNY, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT ;

COLLEGE DES DEPARTEMENTS

Étaient présents ou représentés : Mesdames Béatrice RUCHETON (pouvoir), Annie PIOFFET et Messieurs Guy CROSNIER et Pascal GOUHOURY (pouvoir) ;

Étaient absents : Messieurs Jean-Marc CHANUSSOT et Nicolas MEARY ;

OBJET :INDIVIDUALISATIONS
PARC

Nomenclature ACTES :
7 Finances locales
7.5 Subventions

COLLEGE DES COMMUNES

Étaient présents ou représentés : Messieurs Fabien BIDAULT, Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Philippe DOTHÉE, Laurent DUCRUIT, Jean MORLAIS, Parfait SOUNOUVOU (pouvoir), Jean-Luc VUILLEMENOT ;

Était excusé : Monsieur Patrick POCHON ;

Était absent : Monsieur Fabien ORIOT ;

COLLEGE DES VILLES-PORTES

Était absent : Jean-Claude DELAUNE ;

COLLEGE DES EPCI

Étaient présentes ou représentées : Mesdames Anne-Élisabeth BOURGUIGNON (pouvoir) et Isabelle FROMAGE ;

INVITÉS ET PARTENAIRES

Étaient présents : Madame Françoise CHANCELIER, et Messieurs Yves COZE, Patrick de LUCA, Xavier GUILBERT, Joseph LENOIR, Pascal MAGNIER ;

Étaient excusés : Messieurs Denis CELADON, Gilles CLUGNAC, Patrick MAILLARD ;

Étaient absents : Mesdames Clothilde CAMPAIN, Amélie FERLAY, Laurence MANESSE CESARINI, Marinette MESSIAS, Marie MARIN, Florence MOTTES, Virginie DAVOUST-GOSSELIN, Lucie KIENER-CALVET, Anne GALIBERT, Patricia CONSTANTIN, Mathilde TERRAL et Messieurs Jean-Luc DOUINE, Gérard TAPONAT, Samuel HERBLOT ;

EQUIPE DU PARC

Étaient présentes : Mesdames Emmanuelle GUILMAULT, Magali LASSAIGNE et Séverine HUYLEBROECK ;

Transmis au Contrôle de
Légalité le :

25 SEP. 2025

Affichage le :

25 SEP. 2025

INDIVIDUALISATIONS PARC

Le Président rappelle que conformément à la délibération n°2023-087 du 12 décembre 2023 portant « Dossiers de demandes de subventions par les Communes », il a été décidé que les Communes ayant un dossier de demande de subvention doivent être représentées en Commission et également en Comité syndical. Les Communes non représentées en Commission **et** en Comité syndical voient leur(s) demande(s) de subvention suspendue(s) et remises à la séance suivante.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu les statuts du Syndicat ;

Vu la délibération n°2023-087 du 12 décembre 2023 portant « Dossiers de demandes de subventions par les Communes »,

VU l'avis favorable des commissions concernées ;

Mesure	Objet et bénéficiaire de la Subvention	Coût total du projet TTC	Montant des dépenses éligibles HT	Taux	Montant de la subvention	plafond (o/n)	Autres financements
7C Accompagner les collectivités dans leur politique de maîtrise de l'énergie	Commune de BUTHIERS						
	Remplacement de l'éclairage public rue du Pillage et rue des Roses	20 959,20 €	17 466,00 €	50%	8 733,00 €	/	12 226,20 €
	Particulier BARBIZON ITE : isolation des combles sous-rampants avec des panneaux de fibre de bois, du plancher des combles perdus avec des panneaux de fibre de bois, VMC HYGRO A, remplacement de menuiseries, installation d'une PAC air/eau, poêle à bois et un ballon thermodynamique	98 436,65 €	21 489,05 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	88 436,65 €
	Particulier BOISSISE-LE-ROI Isolation des combles en ouate de cellulose et installation d'une VMC Hygro A	55 946,30 €	13 311,25 €	40% + bonus	7 325,00 €	/	48 621,30 €
	Particulier BOURAY-SUR-JUINE Isolation des combles, des rampants et murs par l'intérieur en isolant biosourcé	67 006,24 €	22 443,02 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	57 006,24 €
	Particulier BOURAY-SUR-JUINE Isolation des combles en isolant biosourcé (ouate de cellulose), installation d'une VMC hygroréglable A et fourniture et pose d'un poêle à granulés	35 088,35 €	11 020,54 €	40%	4 409,00 €	/	30 679,35 €
	Particulier BOUTIGNY-SUR-ESSONNE Isolation des murs et rampants de toiture en ouate de cellulose et installation d'une VMC Hygro A	65 697,94 €	38 452,79 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	55 697,94 €
	Particulier BOUTIGNY-SUR-ESSONNE Isolation des murs et rampants de toiture en ouate de cellulose, installation d'un poêle à granulés et d'une VMC Hygro A	97 850,93 €	75 007,67 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	87 850,93 €
	Particulier BOUTIGNY-SUR-ESSONNE Isolation des combles perdus ouate de cellulose, installation d'un poêle à bois et d'une VMC Hygro A	33 582,27 €	11 205,94 €	40% + bonus	6 483,00 €	/	27 099,27 €
	Particulier CERNY Isolation des combles en ouate de cellulose, des rampants en laine de bois et installation d'une VMC Hygro A	53 472,46 €	9 547,15 €	40% + bonus	5 819,00 €	/	47 653,46 €
17C Incitons à la diversification et à la qualité de l'offre de logement	Particulier CHAMARANDE Isolation des combles perdus en ouate de cellulose, pose d'une vmc simple flux hygroréglable type A, pose d'un poêle à bois bûche	73 968,41 €	12 231,06 €	40% + bonus	6 893,00 €	/	67 075,41 €
	Particulier CHAMPCUEIL Isolation d'un mur par l'extérieur en fibre de bois, des combles perdus en ouate de cellulose, installation d'une fenêtre de toiture en bois non exotique, d'une ventilation mécanique contrôlée hygroréglable B	49 919,98 €	22 401,84 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	39 919,98 €

Mesure	Objet et bénéficiaire de la Subvention	Coût total du projet TTC	Montant des dépenses éligibles HT	Taux	Montant de la subvention	plafond (o/n)	Autres financements
17C Inciter à la diversification et à la qualité de l'offre de logement	Particulier COURANCES Menuiseries en chêne double vitrage, isolation des combles perdus en ouate de cellulose et installation d'une VMC Hygro B	84 285,00 €	30 692,42 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	74 285,00 €
	Particulier FLEURY-EN-BIERE Isolation des rampants de toiture en laine de bois, installation d'un poêle à granulés et d'une VMC	78 678,00 €	16 293,00 €	40% + bonus	8 518,00 €	/	70 160,00 €
	Particulier GARENTREVILLE Isolation des murs par l'extérieur en laine de bois, des combles en ouate de cellulose et installation d'une VMC Hygro B	87 030,99 €	36 245,49 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	77 030,99 €
	Particulier GUERCHEVILLE Menuiseries en chêne double vitrage, isolation des combles perdus en ouate de cellulose et installation d'une VMC Hygro B	38 527,79 €	19 368,66 €	40% + bonus	9 748,00 €	/	28 779,79 €
	Particulier ITEVILLE Installation d'un poêle à bois bûche, d'une ventilation mécanique contrôlée hygroréglable type A et isolation des murs par l'extérieur en fibre de bois avec bardage bois	75 461,48 €	48 360,62 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	65 461,48 €
	Particulier LA CHAPELLE-LA-REINE Isolation des combles perdus installation d'une VMC Hygro A	38 764,00 €	7 765,45 €	40% + bonus	5 107,00 €	/	33 657,00 €
	Particulier LA FERTE-ALAIS Isolation des murs par l'extérieur en panneau de fibre de bois, installation d'une ventilation mécanique contrôlée hygroréglable B	94 613,18 €	28 395,41 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	84 613,18 €
	Particulier LA FERTE-ALAIS Isolation des murs par l'extérieur en fibre de bois et installation d'une VMC hygroréglable de type A	42 765,40 €	18 979,20 €	40%	7 592,00 €	/	35 173,40 €
	Particulier LARCHANT Installation d'une VMC simple flux Hygro A et remplacement de menuiseries en bois de chêne (fenêtres, porte-fenêtre et porte d'entrée)	66 160,45 €	17 720,34 €	40% + bonus	9 089,00 €	/	57 071,45 €
	Particulier LARDY Isolation des combles en isolant biosourcé (ouate de cellulose), installation d'une VMC hygroréglable A	55 815,82 €	11 344,38 €	40% + bonus	6 538,00 €	/	49 277,82 €
	Particulier MAISSE Isolation des murs, combles et rampants de toiture en laine de chanvre/lin/coton, installation d'un poêle à granulés et d'une VMC Hygro A	72 941,27 €	36 642,00 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	62 941,27 €
	Particulier MILLY-LA-FORET Isolation des murs et rampants de toiture par l'intérieur en laine de chanvre/lin/coton, installation d'un poêle à granulés et d'une VMC Hygro A	66 448,56 €	39 049,06 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	56 448,56 €
	Particulier MILLY-LA-FORET Isolation des murs et rampants de toiture de l'étage en ouate de cellulose et installation d'une VMC	44 532,55 €	15 538,55 €	40% + bonus	8 216,00 €	/	36 316,55 €
	Particulier MOIGNY-SUR-ECOLE Isolation des murs par l'extérieur en fibre de bois, des combles perdus en ouate de cellulose, installation d'un poêle à granulés et d'une VMC Hygro A	45 566,93 €	28 992,94 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	35 566,93 €
	Particulier MONDEVILLE Isolation des murs et rampants de toiture de l'étage en ouate de cellulose, installation d'un poêle à granulés et d'une VMC Hygro A	67 968,01 €	39 169,63 €	40%	8 000,00 €	oui	59 968,01 €
	Particulier PRUNAY-SUR-ESSONNE Isolation des combles en ouate de cellulose, installation d'une chaudière à granulés, d'une VMC Hygro A et menuiseries en chêne double vitrage	50 882,79 €	43 561,43 €	40%	8 000,00 €	oui	42 882,79 €
	Particulier RECLOSES Isolation des murs extérieurs en fibre de bois, installation VMC	85 963,22 €	32 066,07 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	75 963,22 €
	Particulier RECLOSES ITE avec des panneaux de fibre de bois, isolation des combles sous-rampants avec des panneaux de fibre de bois, du plancher bas avec de la laine de verre, VMC HYGRO B, remplacement de menuiseries, installation d'une PAC air/eau, PAC air/air et un ballon thermodynamique	77 743,82 €	39 221,60 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	67 743,82 €
	Particulier AUVERS-SAINT-GEORGES Isolation des rampants et combles de toiture en panneaux de fibre de bois, pose d'un poêle à bois bûche	52 423,34 €	24 787,07 €	20% + bonus	6 000,00 €	oui	46 423,34 €
	Particulier BUTHIERS Isolation des murs par l'intérieur en laine de bois, fenêtres en chêne, installation d'une chaudière à granulés et d'une VMC hygroréglable B	119 993,00 €	113 738,00 €	20% + bonus	6 000,00 €	oui	113 993,00 €
Particulier CHAMPUCUEIL Isolation des combles perdus en ouate de cellulose, des murs intérieurs et des rampants de toiture en laine de bois et installation d'une VMC hygroréglable B	77 299,17 €	32 788,50 €	20% + bonus	6 000,00 €	oui	71 299,17 €	
Particulier ITEVILLE Installation d'une chaudière à granulés et d'une VMC hygroréglable A	101 466,79 €	26 677,34 €	20%	4 000,00 €	oui	97 466,79 €	
Particulier LE VAUDOUE Isolation des murs par l'extérieur en fibre de bois, des rampants par l'extérieur en fibre de bois, installation d'une VMC hygroréglable B, d'une PAC air/air et d'un chauffe-eau thermodynamique	105 384,74 €	55 374,59 €	20% + bonus	6 000,00 €	oui	99 384,74 €	
Particulier MILLY-LA-FORET Isolation des combles perdus et des rampants de toiture en laine de chanvre/lin/coton, fenêtres en bois et installation d'une VMC hygroréglable A	95 216,03 €	35 607,71 €	20% + bonus	6 000,00 €	oui	89 216,03 €	
Particulier MOIGNY-SUR-ECOLE Isolation des murs intérieurs et des rampants de toiture en laine de bois et installation d'une VMC hygroréglable A	98 705,02 €	42 404,43 €	20% + bonus	6 000,00 €	oui	92 705,02 €	
7E Encourager l'utilisation des énergies renouvelables locales	Commune de PERTHES-EN-GATINAIS						
	Extension du réseau de chaleur bois-énergie	180 380,00 €	59 895,33 €	80%	20 000,00 €	plafond envelop	160 380,00 €

Mesure	Objet et bénéficiaire de la Subvention	Coût total du projet TTC	Montant des dépenses éligibles HT	Taux	Montant de la subvention	plafond (o/n)	Autres financements
9 Restaurer le patrimoine immobilier et mobilier	Commune de LARDY Restauration d'une partie du mur du cimetière ancien *	143 272,08 €	119 400,00 €	60%	15 000,00 €	oui	128 272,08 €
	Commune de MONDEVILLE Restauration du mur du cimetière	1 731,60 €	739,00 €	65%	481,00 €	/	1 250,60 €
	Commune de SAINT-GERMAIN-SUR-ECOLE Restauration du plancher et de la cloche de l'église	61 022,52 €	50 582,10 €	60%	17 000,00 €	/	44 022,52 €
	Commune de SAINT-SAUVEUR-SUR-ECOLE Restauration de la toiture de l'église	67 692,97 €	56 410,81 €	65%	24 908,00 €	/	42 784,97 €
11 Valoriser et développer le patrimoine culturel	Association Compagnie Pyxiss, VAYRES-SUR-ESSONNE Spectacle Papotage Végétal	25 923,98 €	3 794,38 €	50%	1 898,00 €	/	24 025,98 €
	Entreprise STUDIO LUMINESCENCE, MILLY-LA-FORET Exposition à Expo4art à Paris du 12 au 14 décembre 2025	1 200,00 €	Pas de TVA	50%	500,00 €	oui	700,00 €
198 Accompagner spécifiquement les professionnels des métiers d'art	Entreprise STUDIO LUMINESCENCE, MILLY-LA-FORET Participation à l'exposition à la Galerie d'art Etienne de Causans à Paris du 17 au 26 novembre 2025	370,00 €	Pas de TVA	50%	185,00 €	/	185,00 €
	Entreprise BEUSAME CREATIONS - VERONIQUE FAUDOU-SOURISSEI, VIDELLES Participation au Carrousel des Métiers d'Art et de Création au Carreau du Temple, du 4 au 7 décembre 2025	1 830,00 €	Pas de TVA	50%	500,00 €	oui	1 330,00 €
218 Développons l'offre de découverte et de loisirs pour un tourisme durable	Mme Couderc et M. Hoppenot, FROMONT Création d'un gîte	12 988,48 €	11 580,40 €	80%	9 265,00 €	/	3 723,48 €
	M. Dagnicourt - Le Clos du Terre, LA CHAPELLE-LA-REINE Aménagements paysagers d'un gîte et de chambres d'hôtes	4 002,67 €	3 335,56 €	80%	2 669,00 €	/	1 333,67 €
TOTAL		2 976 980,38 €	1 401 097,78 €		382 876,00 €		
* sous réserve de l'avis du Bureau syndical							
ANNULE ET REMPLACE la délibération n°2025-024 du Bureau syndical du 10 juin 2025							
	Particulier URY Installation d'une VMC hygraréglable A et d'un poêle à granulés	76 941,05 €	6 881,19 €	2025 40%	1 377,00 € 2 753,00 €	/	25 564,05 € 73 738,57 €

Ces subventions sont issues de la participation de la Région Île-de-France, des Départements l'Essonne et de la Seine-et-Marne :



Chiffres gaz à effet de serre (GES) et gain

énergétique :

- Aide pour la rénovation énergétique « Parcours toutes catégories »
7 dossiers dont 40 000 € de subventions attribuées par le Parc


	Consommation d'énergie kWhep/m ² .an	Emission de GES kgeq CO2/m ² .an
Avant travaux	3 039	398
Après travaux	911	44
Gain	2 200	354
Gain (%)	70 %	89 %


- **Aide pour la rénovation énergétique « Parcours renforcé »**
29 dossiers dont 244 734 € de subventions attribuées par le Parc

	Consommation d'énergie kWhep/m ² .an	Emission de GES kgeq CO2/m ² .an
Avant travaux	11 045	1 434
Après travaux	3 788	181
Gain	7 257	1 253
Gain (%)	66 %	87 %

Le Président propose aux membres du Bureau syndical du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français de valider les demandes de subventions, valider la modification présentée, d'approuver les plans de financement correspondants dans le cadre des opérations individualisées et territorialisées et d'autoriser le Président à signer les documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Gâtinais valident les demandes de subventions, valident la modification présentée, approuvent les plans de financement correspondants dans le cadre des opérations individualisées et territorialisées et autorisent le Président à signer les documents s'y rapportant, à l'unanimité.





 Parc naturel régional
 du Gâtinais français Le Président
 Jean Jacques BOUSSAINGAULT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-259102564-20250924-2025-040-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2025

Affichage : 25/09/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

